



35 HEURES :



LA JUSTICE CONDAMNE UNE NOUVELLE FOIS CONSTELLIUM, à payer.

Issoire, le 14 Juin 2022

Le vendredi 03 juin 2022 le conseil de Prud'hommes de CLERMONT-FERRAND, a condamné la S.A.S de Constellium Issoire sur le dossier des 35 heures.

Ce jugement du 03 juin après ceux de 2015 et 2018, **est une nouvelle est GRANDE VICTOIRE CONTRE LE CAPITAL** pour la CGT Constellium et les salarié.e.s qui ont déposé un dossier devant la justice.

Le Conseil de Prud'hommes a **déclaré recevable les demande des salarié.e.s** qui ont déposé un dossier devant la justice, sur les heures supplémentaires, les congés payés et les frais de justice.

➤ Les salarié(e)s **vont donc bénéficier d'un rappel de salaire sur les heures supplémentaires sur 5 ans (entre 2011 et 2016)**, avec rappel au titre des congés payés. Pour rappel, sur les demandes de rattrapages sur le salaire la prescription était 5 ans à l'époque.

➤ En moyenne sur l'ensemble des dossiers la direction va devoir déboursier **7000€ par salarié.e.s**, elles et ils vont pouvoir faire une belle fête. Pas le 29 juillet devant les bureaux, **mais à la maison avec leurs proches.**

Cette nouvelle et grande victoire de notre organisation syndicale démontre :

✓ **QUE DEPUIS 22ANS, LES SALARIE.E.S DE CONSTELLIUM ISSOIRE SE FONT VOLER TOUS LES ANS, SUR LEUR SALAIRE DE BASE, L'ANCIENNETE ET LE FORFAIT POUR LES POSTES.**

✓ **Qu'en MOYENNE ILS NOUS VOLENT 1400€ PAR AN SUR LE PAIEMENT DES HEURES SUPPLEMENTAIRES ET LES CONGES PAYES (7000€ : 5 ans = 1400€) DONC EN 22 ANS ILS ONT VOLE EN MOYENNE A CHACUNE ET CHACUN 30 800€.**

✓ **QUE 30 800€ X 1500 SALARIE.E.S REPRESENTE LA MAUDITE SOMME DE 46 200 000€.**

✓ **QUE LA PRIME DE « 300€ BRUT » AU PRORATA DU TEMPS DE PRESENCE NE VA PAS COMPENSER LE VOL EFFECTUE PENDANT 22 ANS et celui des années futures.**

Ce jugement prouve que les heures supplémentaires ne peuvent pas être calculées et payées au quadrimestre, comme le prévoit leur accord 35 heures. Il prouve aussi que depuis 22 ans les salarié.e.s de Constellium Issoire ont fait une paquet d'heures gratuites, du bénévolat.